



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 25 Juin 2014

Date de la convocation 13 Juin 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, , Mme OLLIE Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, Mme PASSIEUX Marie FONTES : M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. BERNARDI à Mme REVERTE Françoise, M.REVEL Claude à M.VIALA Daniel M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme ROBERT Laure à M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela,</p>

Objet : Opération de ravalement des façades privées – Affectation des subventions d'investissement.

Monsieur VIALA informe les membres du Conseil Communautaire que suite à l'avis favorable rendu par la « commission façades » de la Communauté de Communes du Clermontais, il est proposé l'affectation des subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous correspondant aux demandes formulées à ce jour par les propriétaires privés suivants :

Nom	Adresse immeuble	Montant des travaux TTC	Montant de la subvention
VAN DER WEERDEN	34800 PERET	12 292,50 €	3 148,00 €
RABILLE ARNAL	34725 SAINT FELIX DE LODEZ	3 926,90 €	982,00 €
RABILLE ARNAL	34725 SAINT FELIX DE LODEZ	1 953,80 €	488,00 €
CARLE SUZANNE	34800 CLERMONT L'HERAULT	15 186,60 €	3 536,00 €
SYNDIC CABINET GIT	34800 CLERMONT L'HERAULT	23 102,20 €	3 049,00 €
SYNDIC CORUM IMMOBILIER	34800 CLERMONT L'HERAULT	43 521,83 €	4 573,00 €
TOTAL		99 983,83 €	15 776,00 €

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur VIALA, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE l'octroi des subventions d'investissement, telles que décrites dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140701-2014-06-25-39-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014